

Mise en œuvre du programme de travail 2006 et prévisions pour 2007

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail est heureuse d'annoncer qu'elle a mis en œuvre avec succès les principaux projets inscrits dans son programme de travail pour l'année 2006. Dans la présente note, nous exposons quelques points marquants des activités conduites tout au long de l'année.

Promouvoir et sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé

Initiative pour la santé au travail

L'initiative pour la santé au travail (IST) est une campagne ciblée ayant pour objectif d'offrir aux employeurs et aux travailleurs des petites et moyennes entreprises des dix nouveaux États membres de l'UE, de la Roumanie et de la Bulgarie, un accès facile à l'information concernant la façon d'améliorer leur environnement de travail en le rendant plus sain et plus productif.

La campagne 2006, basée sur le travail préparatoire de 2005, a été lancée en juin 2006 et a duré jusqu'au début du mois de novembre. Elle a bénéficié du soutien d'un site web multilingue (<http://hwi.osha.europa.eu>), de la diffusion de documentation ciblée par le biais de nouveaux canaux dédiés de diffusion établis par les points focaux de l'Agence et le réseau des Euro Info Centres, et de campagnes de presse nationales, régionales et locales (presses papier et en ligne). La campagne s'est également centrée sur 36 séminaires régionaux sur l'initiative pour la santé au travail.

Les résultats intermédiaires après une première série de séminaires à la fin du mois de juin étaient très encourageants et ont montré que la campagne IST atteignait ses objectifs et que les séminaires touchaient le public et représentaient une valeur ajoutée considérable pour les personnes qui y assistaient. La campagne et ces résultats préliminaires ont été présentés devant le Parlement européen en juillet et les députés européens de la commission de l'emploi et des affaires sociales ont accueilli chaleureusement cette initiative et ont suggéré de l'étendre à d'autres pays, p.ex. la Croatie, la Turquie et les États membres plus anciens.

Les résultats définitifs de la campagne 2006 ont confirmé le premier rapport positif. Au total, 2 997 personnes ont assisté aux séminaires régionaux de l'IST (avec, en moyenne, 83 participants par séminaire) et 70 % d'entre eux ont complété les questionnaires d'évaluation. Les représentants des petites et moyennes entreprises ont représenté environ 80 % des participants. Le niveau de satisfaction a été élevé. Plus de 90 % des participants ont trouvé les programmes des séminaires intéressants, pertinents et présentés de manière professionnelle. 89 % des participants ont affirmé avoir abordé de nouveaux sujets et avoir appris au cours des séminaires, et plus de 70 % des participants recommanderaient de futurs séminaires à leurs collègues ou partenaires commerciaux.

En 2007, l'Agence et son réseau de points focaux auront pour objectif de lancer une nouvelle étape de la campagne IST sur la base de ces débuts fructueux, campagne qui comprendra plus de séminaires régionaux et qui sera élargie à deux nouveaux pays, la Turquie et la Croatie. Ils tenteront également d'intégrer les aspects les plus réussis de cette action menée dans 14 pays dans une campagne paneuropéenne sur l'évaluation des risques qui sera menée en 2008 (voir la Semaine européenne ci-dessous).

Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail

Campagne 2006 – La campagne de la Semaine européenne a mis l'accent sur la promotion de la sécurité et de la santé au travail chez les jeunes. On dénombre 75 millions de jeunes dans les 25 États membres de l'Union européenne et le taux d'incidence des accidents du travail non mortels parmi eux est supérieur d'environ 50 % aux taux constatés pour les autres tranches d'âge.

Sous le slogan «Débute en sécurité!», la campagne a été lancée en juin lors d'une conférence de presse dans les locaux de la Commission européenne à Bruxelles avec la participation du directeur de la DG Emploi, M. Nikolas Van der Pas, et avec les parties prenantes clés de la campagne lors d'une réception à l'exposition «Débute en sécurité!» de l'Agence au siège du Parlement européen, soutenue par les présidences autrichienne et finlandaise, la Commission européenne et des députés européens.

La campagne revêtait un double objectif – le lieu de travail (les jeunes travailleurs et leurs employeurs) et l'enseignement, pour mieux préparer les jeunes avant leur entrée dans la vie active.

L'Agence a publié une vaste documentation de campagne et de soutien pour les deux groupes cibles dans 20 langues différentes (un total de plus de 2 millions de copies imprimées) – l'ensemble étant disponible sur un site web de campagne multilingue spécialement créé pour l'occasion: <http://ew2006.osha.europa.eu>. Le site propose également du matériel interactif, des présentations Powerpoint sur des thèmes clés et une version téléchargeable du nouveau dessin animé «Débute en sécurité!» avec Napo, produit grâce à la collaboration de l'Agence avec le consortium Napo.

L'organisation de la campagne était le résultat du modèle décentralisé appliqué, selon lequel la campagne au niveau des États membres est organisée et mise en place par les points focaux de l'Agence, elle-même jouant un rôle de coordination et prenant la responsabilité des activités au niveau européen. De même, ces activités comprenaient également une réunion avec les principales parties prenantes européennes pour stimuler l'intérêt et l'engagement dans le soutien de la campagne.

Durant la Semaine européenne même (semaine 43), des activités ont eu lieu dans plus de 30 pays, dont notamment: un projet «Passeport Sécurité», des concours artistiques, de vidéos et d'affiches, des formations en ligne, des ensembles d'informations pour les représentants des travailleurs, des campagnes de publicité dans les transports publics et même l'édition spéciale d'un timbre-poste.

La campagne se poursuivra en 2007 avec un sommet «Débute en sécurité!», qui se tiendra à Bilbao le 22 mars 2007. En plus d'ateliers d'experts et d'interventions d'orateurs invités, des récompenses seront remises aux vainqueurs de deux compétitions européennes organisées par l'Agence: celle des bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé et celle de la compétition du meilleur court-métrage sur un thème lié à la sécurité et la santé au travail organisée pour les moins de 19 ans.

La campagne 2007 – Outre la gestion de la campagne 2006, l'Agence et ses centres thématiques ont activement préparé le terrain pour la campagne 2007 sur les troubles musculo-squelettiques, développant de nouvelles informations et du nouveau matériel de campagne.

Suivi des campagnes précédentes – La campagne de la Semaine européenne 2004 s'est intéressée au secteur de la construction et a débouché sur la déclaration de Bilbao et la création du nouveau Forum européen de la sécurité dans la construction. En septembre 2006, l'industrie européenne de la construction s'est réunie lors d'un sommet de suivi et s'est exprimée sur ce qui avait été fait pour améliorer la sécurité et la santé au travail dans l'industrie européenne de la construction et sur ce qui devait encore être fait. Il s'agissait du point culminant des deux années d'actions qui ont suivi le sommet de la sécurité dans la construction en Europe organisé en 2004 par l'Agence.

Sécurité et santé au travail et performances économiques

En 2006, une étude commandée par l'Agence a réexaminé les informations déjà collectées par l'Agence sur ce sujet et a consolidé les conclusions dans le but d'améliorer la communication et l'utilisation, en particulier en ce qui concerne les PME. Cela a débouché sur la préparation de trois fiches d'information et d'une page web sur le sujet. De plus, une analyse documentaire visant à analyser et communiquer un «état des lieux» a été préparée et a servi de base pour une discussion lors d'un séminaire organisé avec des experts de ce domaine. En plus de renforcer la visibilité des activités de l'Agence sur ce sujet, le séminaire aide l'Agence à développer une stratégie claire et un cadre conceptuel qui seront utilisés pour identifier des activités à venir afin de faire avancer ce dossier.

Anticiper le changement

Observatoire des risques

L'Observatoire des risques a poursuivi le développement des ressources d'informations nécessaires pour mener à bien sa mission d'anticipation des conséquences que les changements démographiques, technologiques et socio-économiques pourraient avoir sur la sécurité et la santé au travail. Le travail de l'Observatoire des risques en 2006 a couvert les domaines suivants:

Risques nouveaux et émergents

L'identification des risques nouveaux et émergents est la tâche principale de l'Observatoire. Cette activité d'anticipation a débuté en 2005 avec la publication d'un

rapport sur les risques physiques nouveaux et émergents et, en 2006, le travail a été achevé pour trois rapports similaires traitant des risques biologiques, chimiques et psychologiques. Ces rapports sont le résultat d'une consultation, selon la méthode d'étude Delphi, d'experts en matière de sécurité et de santé au travail dans toute l'Union européenne. Ils ont mis en lumière une série de sujets qui méritent l'attention des responsables politiques ainsi que des recherches supplémentaires dans le but de combler le manque de connaissances. Ces rapports sont également utilisés pour souligner les domaines pour lesquels l'Agence devrait identifier et promouvoir des solutions ayant valeur de bonnes pratiques.

Les principales priorités identifiées dans ces rapports ont déjà été utilisées par plusieurs instituts de recherche sur la sécurité et la santé au travail comme base pour des propositions de recherches remises à la Commission dans le cadre de ses programmes-cadres de recherche. Les conclusions des rapports seront validées et examinées lors d'une série d'ateliers rassemblant des responsables politiques et des chercheurs tout au long de l'année 2007. Tant les rapports que les débats des ateliers seront disponibles sur le site web de l'Observatoire des risques, lancé en décembre 2005, et les principales conclusions seront résumées et également publiées dans une nouvelle publication, *OSH Outlook*. Ces activités de prévision s'accompagnent d'une documentation en ligne constamment mise à jour présentant des liens vers les dernières informations et conclusions de recherches sur les risques émergents en matière de sécurité et de santé au travail. L'Observatoire a également réalisé une étude de faisabilité pour une prévision à long terme et un exposé général sur la façon dont les autorités nationales (les inspecteurs du travail) gèrent l'identification des risques nouveaux et émergents. Ces résultats seront examinés et développés au cours de l'année 2007.

Analyse des tendances en matière de sécurité et de santé au travail (SST) – «OSH in figures» (*La SST en chiffres*)

Au cours de l'année 2006, le réseau d'experts de l'Observatoire des risques a collecté des informations statistiques sur les jeunes travailleurs et les troubles musculo-squelettiques et a analysé les tendances relevées dans les sources de données existantes pour les campagnes de la Semaine européenne de l'Agence (2006 et 2007 respectivement). Une autre collecte de données a été réalisée sur les principaux sujets prévus: le stress lié au travail, les maladies professionnelles et accidents du travail, l'absentéisme, les horaires de travail et le rythme de travail, les vibrations et les problèmes de peau. Les analyses des statistiques sont complétées par des rapports thématiques ou des analyses documentaires qui explorent plus en profondeur ces «sujets sensibles», ainsi que d'autres, comme les vibrations, les problèmes de peau, l'exposition dermique, les travailleurs immigrés, les radiations ultraviolettes et les agents biologiques (dont les pandémiques).

Prévisions pour 2007 – nouvelles tâches nécessitant des ressources supplémentaires

Développer un plan d'action pour une étude européenne en entreprise sur la SST

L'Observatoire des risques a créé des mécanismes de collecte d'informations pour les données historiques (analyser les tendances via le projet *OSH in figures*) et les risques

futurs (via ses études Delphi et sa proposition pour une étude de prévision à long terme). Cependant, il est absolument nécessaire d'obtenir des informations *en temps réel* sur la situation dans les entreprises européennes concernant des sujets spécifiques de la SST, ce qui donnerait un précieux aperçu de la façon dont les risques évoluent sur le lieu de travail. Même si d'autres mécanismes de collecte d'informations sont étudiés (p. ex. des contacts avec des réseaux de praticiens, des associations professionnelles, etc.), l'Agence a proposé de vérifier si une étude des entreprises pouvait fournir ces informations.

À cette fin, l'Agence a commandé deux rapports en 2005: le premier donnait un aperçu des études existantes dans l'UE dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail et le second était axé sur les aspects méthodologiques et techniques qu'implique la réalisation d'une telle étude au niveau de l'UE. Nous avons également tiré des leçons des expériences de la Fondation européenne et de ses études. Suivant les informations de ces rapports, le groupe consultatif de l'Observatoire des risques – composé de membres du conseil de direction de l'Agence, de représentants de la Fondation de Dublin et d'Eurostat et d'experts en SST reconnus – a soutenu la proposition de réaliser un travail d'exploration supplémentaire, en avertissant toutefois qu'il s'agit d'une entreprise importante qui nécessite une planification attentive et des ressources suffisantes. Il a aussi été convenu que l'étude ne serait réalisée que pour obtenir des informations à l'usage des entreprises elles-mêmes, des responsables politiques et de toutes les parties prenantes de l'Agence, et pour rassembler des informations qui ne sont pas disponibles par d'autres moyens - étant donné que toute autre méthode impliquerait moins de ressources qu'une étude, notamment si celle-ci est réalisée dans différents pays et dans plusieurs langues.

L'Agence a donc réclamé 400 000 EUR supplémentaires pour développer un plan d'action pour une étude européenne en entreprise sur la SST comprenant l'identification de sujets adéquats, la conception de questionnaires, la proposition d'une méthodologie d'étude et une estimation des coûts. Ce plan sera développé en consultation avec le groupe consultatif de l'Observatoire des risques et d'autres parties prenantes compétentes, et nécessite des conseils d'experts sur les méthodologies d'étude. Moyennant l'approbation du conseil de direction et la disponibilité du budget nécessaire, ces activités devraient se poursuivre en 2008.

Renforcer les compétences de l'Agence en matière de finances et assurer l'intégration efficace de nouveaux États membres

Le projet de budget de l'Agence pour 2007 comprend deux postes A supplémentaires. Un poste devra gérer les conséquences de l'élargissement. Les élargissements de l'UE ont des conséquences particulières pour une organisation comme l'Agence de Bilbao, une organisation en réseau qui collecte, analyse et diffuse des informations dans les États membres. L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie va créer une charge de travail supplémentaire pour l'Agence. De plus, l'Agence a un programme particulier, l'initiative pour la santé au travail (voir ci-dessus), qu'elle mettra en place dans les dix États qui sont devenus membres en 2004, ainsi qu'en Bulgarie et en Roumanie.

L'autre nouveau poste sera utilisé pour renforcer le travail de l'Agence en matière de gestion financière. Pour tirer pleinement avantage des développements de ces dernières années dans le domaine de la gestion financière, l'Agence a décidé de renforcer son système de contrôle interne, sa capacité d'audit interne et les fonctions associées de gestion financière. Pour l'instant, l'Agence ne dispose pas des ressources et des compétences nécessaires pour ces tâches et il faudra créer un nouveau poste à cet effet.

En conclusion

L'Agence remercie les membres de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen pour leur soutien indéfectible envers son travail et espère pouvoir à nouveau compter sur ce soutien en 2007.

Le 13 décembre 2006